FR 3236.1

L'ANTI-JACOBIN,

OU

LA FRANCE

AVANT ET APRÈS LE 9 THERMIDOR.

Par L. HYP. BICQUILLEY, citoyen de Toul, Département de la Meurthe, employé au magasin des approvisionnemens militaires de la place de Valenciennes.

Le jour tardif de la vengeance,
A fait pâlir tous nos bourreaux.
RÉVEIL DU PEUPLE.

A VALENCIENNES,
De l'Imprimerie du Citoyen L. VARLÉ,
près St.-Géry, N.° 4.

L'an 3.me de la République.

Case FRC 14629

THE NEWBERRY LIBRARY

AVANT-PROPOS.

AVANT de commencer ce petit ouvrage, je crois qu'il n'est pas inutile d'avertir mes lecteurs des motifs qui m'ont engagé à le leur offrir ; je les leur dirai en peu de mots, et lorsqu'ils les connaîtront, je ne doute pas qu'ils n'y mettent tout l'intérêt possible. Je n'adresse cet ouvrage qu'aux amis de l'humanité, j'invite aussi ceux qui, avec un cœur bon et honnête, ont le malheur de se laisser encore duper par les sectateurs de la horde Jacobine, de le lire avec attention : je leur promets de parler avec franchise ; ils porteront leur jugement après la lecture.

Le titre que je lui donne, avertit que je vais tracer un tableau succint des atrocités commises par tous les suppôts de l'ancien gouvernement et du bonheur que nous promet celui qui existe actuellement.

Qu'il me soit permis, avant de commencer, de m'entretenir un moment de ma famille et de moi-même.

Depuis l'horrible journée du 31 Mai, mes parents ont été en but aux persécutions des Cannibales qui ont ravagé ma patrie. Si je n'ai pas à pleurer la mort des auteurs de mes jours, j'en dois rendre graces à tous mes concitoyens de Toul, qui ont eu le courage, dans les plus grandes crises, de se prononcer contre les buveurs de sang et de soutenir la vertu et le patriotisme opprimés. Je déclare donc que mon pere a l'honneur d'avoir été privé de sa liberté pendant treize mois, (1) comme Administrateur du Département de la Meurthe, suspendu et ensuite destitué de ses fonctions pour ne s'être pas deshonoré en applaudissant à l'attentat fait à la Représentation nationale au 31 Mai. Lorsqu'on commença à l'opprimer, il avoit alors ses trois fils

(1) *Lisez mes réflexions sur le terrorisme, insérées dans le* COURRIER DE L'ÉGALITÉ, *du 6 Ventose, N°. 919; le trait de barbarie que j'y rapporte, a été exercé envers mon pere et ma mere.*

à la défense de la République. Dans le même tems, mon oncle, qui commandoit l'Artillerie de Thionville, pendant le siege, obtenoit, pour récompense de ses services, une lettre de suspension. Quant à moi, je conserve, comme un titre de probité, un mandat d'arrêt lancé contre moi au commencement de Frimaire dernier, pour avoir eu le courage de montrer au peuple les crimes des Jacobins et les dangers auxquels leurs forfaits nous avoient exposé.

Mon seul dessein est, de mettre sous les yeux des citoyens vertueux un tableau abrégé de nos malheurs pendant le regne des buveurs de sang, afin de confondre et de déjouer les manœuvres sourdes et perfides des terroristes qui osent encore remuer et qui cherchent tous les moyens d'opprimer les patriotes. Je dirai la vérité et rien que la vérité.

L'ANTI-JACOBIN,

OU

LA FRANCE

AVANT ET APRÈS LE 9 THERMIDOR.

OPPRIMER le peuple en le trompant, se gorger d'or et d'assignats, diviniser le crime, persécuter la vertu, ravager les propriétés, incendier nos maisons, semer la défiance parmi les citoyens, perpétuer la guerre, chercher à avilir la Représentation Nationale, couvrir la France de prisons, inspirer au peuple l'amour du sang et faire du territoire français un pays d'horreurs et de désolation: voilà Citoyens, quels furent les crimes des barbares qui, pendant quatorze mois, ont creusé le précipice dans lequel nous serions infailliblement tombés, sans le courage de la Convention Nationale et de nos freres de Paris: voilà quels furent les projets des auteurs de l'abominable journée du 31 mai, journée, dont l'anniversaire doit être un jour de deuil et de tristesse pour la République.

C'est dans cette terrible journée qu'une poignée de factieux, dont la retraite étoit au club Jacobin

et à la municipalité de Paris, proscrivit les députés courageux qui combattoient les principes sanguinaires de *MARAT*, dévoiloient les desseins du Dic ateur, et les traîna devant un tribunal assassin qui commença ses opérations par se souiller du sang innocent et patriote. *MARAT* et *ROBESPIERRE*, venus à bout de leurs projets, s'empressèrent d'envoyer dans les divers départemens des *Proconsuls*, qui, par des phrases pompeuses de rhétorique, aveuglèrent le peuple en annonçant que leur intention étoit de mettre la vertu à l'ordre du jour. Bientôt leur esprit échauffé et méchant leur fit imaginer des conspirations chimériques, et pour couvrir du voile du patriotisme leurs manœuvres sourdes et perfides, ils lancèrent des mandats d'arrêt contre les gens justement suspects, et peu de tems après, tous ceux qui ne vouloient pas entrer dans leurs vues criminelles, reçurent des qualifications ridicules et absurdes. Les titres de *modérés*, *fédéralistes*, *girondins*, etc. etc. furent prodigués à tous les citoyens vertueux : on fit un crime de la modération qui étoit une vertu ; ceux qui depuis l'origine de la révolution, avoient constamment servi la chose publique, mais qui ne vouloient pas se livrer à tous les excès et qui avoient la tête froide et modérée, furent les premiers proscrits sous le premier titre. Les Cannibales les accuserent de royalisme, les firent passer aux yeux du peuple égaré pour des contre-révolutionnaires, et ces citoyens

sages et vertueux, mis sur des listes de proscription, furent rangés dans la classe des hommes suspects.

Ceux qui eurent le courage de protester contre la journée du 31 mai, ne furent pas oubliés : ils furent peints comme des perturbateurs, on les accusa d'avoir voulu rompre l'unité et l'indivisibilité de la République, et pour mieux les opprimer, on les qualifia de *fédéralistes*. Il n'est aucun citoyen de bonne foi et un peu instruit qui puisse croire qu'il y ait jamais eu des hommes assez fous pour vouloir faire de la France autant de Républiques que de départemens : ce mot n'a donc été inventé que pour mieux persécuter les meilleurs citoyens, par conséquent il doit être rayé de la langue française.

Les titres de *Brissotins*, *Girondins*, furent donnés à tous les patriotes sages et éclairés qui voyoient avec peine les projets des meneurs du parti appellé *la montagne*, et qui vouloient au lieu d'un gouvernement tyrannique, un gouvernement doux et basé sur les principes de l'équité. Ceux-là furent également proscrits; en un mot, les Jacobins, les terroristes jurerent la perte de tous les citoyens instruits, prudents et modérés, et nous avons à verser des larmes sur la tombe d'une infinité de ces citoyens respectables.

La plûpart de nos tyrans modernes, c'est-à-dire des comités révolutionnaires, des commissaires envoyés par le pouvoir exécutif, étoient ce qu'on nom-

moit jadis vulgairement *des chevaliers d'industrie*, c'est-à-dire des hommes livrés à toutes les passions déréglées et abrutis par la débauche. Ces hommes ambitieux, afin d'acquérir des richesses, imaginerent de nouvelles listes de proscriptions; la bourse et le porte-feuille des riches, des négocians tenterent leur cupidité; on établit sur eux des taxes dites *révolutionnaires*; on les imposa à des sommes exhorbitantes, il leur étoit ordonné de les payer dans un délai court qui leur étoit fixé, *sous peine d'être traités révolutionnairement*, et ceux qui ne pouvoient satisfaire à de telles exactions, étoient traités d'*égoïstes*, rangés dans la classe des hommes suspects et traités comme tels, c'est-à-dire incarcérés. On mettoit alors les marchandises qui existoient chez eux en réquisition, et les propriétés qui devoient être sacrées, étoient pillées, volées, confisquées, non pas au profit de la République, mais à celui des réquisiteurs. J'ai vu un commissaire du pouvoir exécutif arriver dans un département: à l'époque de son arrivée, il ne possédoit pas la moindre fortune, on pouvoit presque lui donner, à juste titre, le nom de *Sans-culotte*, et lorsqu'il quitta ce département, il avoit des sommes énormes et une infinité d'effets précieux, en argenterie, en bijoux et en marchandises.

Des représentans en mission, trompés ou trompeurs, bien loin d'arrêter de tels brigandages, étoient les premiers à y donner la main. Un comité de sa-

lut public avoit soin de rappeller ceux qui témoignoient quelque signe d'improbation à la vue de tels excès et qui vouloient y mettre un frein : les hommes les plus sanguinaires étoient préférablement choisis ; les tribunes des clubs (2) ne retentissoient plus que des discours les plus incendiaires : souvent le peuple étoit prêt à en montrer son mécontentement, mais la terreur à l'ordre du jour, commandoit à tous le silence, chacun ami de ses jours et de sa liberté étoit courbé sous la verge de fer des décemvirs ; on gémissoit en silence et on attendoit avec impatience le moment favorable d'en secouer le joug. Hélas, que n'est-il arrivé plutôt !

Ces barbares plus cruels que les lions, les tygres, les léopards n'étoient pas encore satisfaits de toutes les persécutions qu'ils exercoient sur les citoyens malheureux qu'ils tenoient dans l'oppression. Il leur falloit du sang, ils en *mouroient de soif*, ils voulurent en boire : les guillotines ne suffirent pas, ils firent noyer et fusiller, c'étoit à leurs yeux le plus beau spectacle. Je vis un jour un commissaire du pouvoir exécutif qui avoit choisi un logement vis-à-vis la guillotine ; il étoit à sa fenêtre, exa-

---

(2) *Je dois rendre justice à plusieurs sociétés populaires : je me fais gloire d'être un des membres de celle de la Commune d'où je suis. Toujours, les buveurs de sang y ont été en horreur, et n'y ont jamais été admis.*

minant avec un air de plaisir un patient qui alloit au supplice, et lorsque l'exécuteur montroit la tête du supplicié, il disoit à ceux avec qui il étoit: *Regardez donc qu'elle drôle de mine fait cette tête.* Ciel! comment n'as-tu pas anéanti à l'instant un tel monstre.

Il n'existe pas un seul département qui n'ait éprouvé des vexations, les uns plus, les autres moins. Toutes les communes un peu considérables avoient des maisons d'arrêt remplies des plus honnêtes citoyens; là, on y insultoit au malheur: des commissaires, envoyés pour visiter les captifs, alloient jusqu'à insulter à la décence. Le détail des horreurs commises dans les prisons d'Arras, nous offre une suite des propos les plus sâles et les plus cruels adressés aux détenus de l'un et de l'autre sexe. Cette ville peut être mise au nombre des communes les plus malheureuses de la République: il y a des rues où il n'existe plus un seul particulier; tous ont été assassinés par le tribunal vendu au mandataire infidel *Joseph* LEBON: leurs mânes crient vengeance du fond de leurs tombeaux, et le peuple indigné attend la punition de tous ses tyrans; ils ne doivent plus infecter par leur présence le sol de la République: leur expulsion est nécessaire, ils doivent servir d'exemple à tous leurs suppôts.

Rappeller les atrocités commises dans la Vendée, ne seroit que retracer un tableau que nous ne con-

noissons que trop. Le principal auteur n'existe plus, malgré tous les moyens employés par les Jacobins pour lui éviter le châtiment qu'il méritoit. Ce malheureux pays longtems désert, va par les bienfaits de la Convention, revoir ses habitans qui y feront renaître l'abondance. Puissent leurs enfans être plus heureux que leurs peres! c'est ici, diront-ils, que mon pere, ma mere, mes concitoyens ont été assassinés, et ils jetteront des fleurs sur leurs tombes. Ils auront peine à croire le rapport des forfaits commis dans leur malheureux pays; ils admireront la patience du Français dans de telles crises, ils béniront la mémoire des victimes de la barbarie en disant: *ils ont mieux aimé périr que de supporter la captivité.*

Combien d'innocentes victimes de la férocité des agens de *ROBESPIERRE* dans la belle ville de Lyon. O martyrs de la liberté! on vous accusoit d'être en rebellion contre votre patrie, et vous ne preniez les armes que pour la soustraire aux poignards de ceux qui vouloient l'égorger. Vous vouliez l'unité et l'indivisibilité de la République, et on vous nommoit *fédéralistes*; vous vous déclariez les ennemis de l'anarchie, vous vouliez soutenir les droits du peuple violés, et on vous traitoit de royalistes et de brigands. Non, jamais vous n'avez passés pour tels dans l'esprit des bons citoyens, et c'est une douce consolation que vous avez pu emporter au tombeau. Nous gémissions, lorsque nous voyons les cruautés

dont on récompensoit votre républicanisme, nous appellions vengeance contre les scélérats qui écrivoient à la Convention nationale : *un grand jour de fête va se célébrer à Lyon, c'est ce jour que nous ferons périr à la fois quatre mille conspirateurs.* Vous n'existez plus ! mais vos noms sont chers à tous les Français.

Ma plume se refuse à retracer tant d'horreurs : je frissonne en y pensant, et déjà je me serois arrêté, si je ne croyois remplir la tâche d'un bon citoyen. En réfléchissant à toutes ces atrocités, en s'en rappellant les auteurs, quel est l'homme assez indifférent pour ne pas sentir naître en lui des desirs de vengeance, qu'il n'étouffe que par amour de la tranquillité et l'espérance de voir la loi punir les coupables. Je n'ai pas craint la mort lorsqu'on conduisoit soixante à quatre-vingt personnes à la fois à l'échaffaud, je l'ai même souvent desirée, et je déclare que si les Cannibales venoient de nouveau à bout de leurs odieux projets, je regarderois la mort comme un bienfait, mais je ne périrois pas sans avoir moi-même enfoncé le poignard dans le sein d'un assassin de ma patrie.

Le département de la Meurthe, où j'ai ma famille, n'a pas été inondé de sang comme quantité d'autres ; mais la terreur y existoit autant que partout ailleurs, et sans un respectable Représentant du peuple, *Balthazard* FAURE, homme dont le nom est cher aux bons citoyens, le sang y auroit

ruisselé de toutes parts. A son arrivée dans ce département, il y trouva une consternation générale; personne n'osoit plus ni se regarder ni se parler. Un comité, dit des *Sans-culottes*, ayant à sa tête un commissaire du pouvoir exécutif, nommé *MAUGER*, enfermoit à Nancy tous les meilleurs citoyens et se livroit à tous les excès. Déjà il avoit préparé la liste des victimes qu'il vouloit envoyer à l'échafaud; *FAURE* ne peut contenir son indignation, il fait arrêter ces scélérats, met en liberté les patriotes opprimés, envoye *MAUGER* et ses agens au tribunal révolutionnaire de Paris. *MAUGER*, attaqué des maladies qu'occasionne le libertinage et autres débauches, meurt dans les prisons; mais ses complices sont déclarés innocens par le tribunal: les Jacobins les portent en triomphe et ils reviennent dans leurs foyers insulter à la vertu que *FAURE* avoit protégé. *FAURE*, qui n'étoit pas un buveur de sang, ne plait pas au comité de salut public, il est rappellé dans le sein de la Convention, on le remplace par un *J. B. LACOSTE*, qui bien loin de consommer le bien que *FAURE* avoit fait pendant le peu de tems qu'il avoit été à Nancy, se joint avec la bande de scélérats qui avoient tyrannisé les citoyens de tout le département, met en liberté ceux que *FAURE* avoit fait justement incarcérer, en fait arrêter une quantité d'autres, et replonge de nouveau toutes les familles dans la consternation.

On avoit résolu de tout bouleverser ; on vouloit tout avilir, même la langue française. La lettre du *Montagnard, Sans-culotte* et *Jacobin* PIORRY, Représentant du peuple, que je lis dans le COURRIER UNIVERSEL du 4 germinal, datée de Paris, 15 brumaire, 2me. année, aux sans-culottes composant la société populaire de Poitiers, nous en donne un exemple. Je vais la transcrire mot pour mot ; on y verra le style élégant et majestueux, la pureté des intentions d'un homme en qui le peuple a mis sa confiance. Son langage est à peu près le même que celui des citoyens qui sont journellement occupés à conduire des bestiaux et qui jurent après pour les faire aller plus vîte. Voici la lettre :

" Braves et vigoureux sans-culottes, vous avez
„ paru désirer dans votre sein un bon bougre de
„ Représentant qui n'ait jamais dévié des princi-
„ pes, c'est-à-dire un véritable montagnard. J'ai
„ rempli vos vœux, et vous posséderez à cet effet
„ le citoyen *INGRAND* parmi vous. Songez, braves
„ sans-culottes, qu'avec le patriote *INGRAND*,
„ vous pouvez tout faire, tout obtenir, tout casser,
„ tout briser, tout renfermer, tout juger, tout dé-
„ porter, tout guillotiner et tout régénérer. Ne
„ lui foutez pas une minute de patience ; que par
„ lui tout tremble, tout s'écroule et rentre sur le
„ champ dans l'ordre le plus stable. "

En écrivant à un accusateur public, il lui recommandoit d'être des plus séveres dans ses fonctions,

et finissoit ainsi: « Vive la République! toujours « au pas de charge, foutre; ah! bougre si j'y étois! » Il disoit à un garçon de l'exécuteur qui lui assuroit qu'il couperoit trois cents têtes, s'il le vouloit: « Mon ami, tu as bien mérité de la patrie. »

Tel étoit le langage du conspirateur HÉBERT, dans ses feuilles dites du *Pere Duchesne*. Ce monstre osoit parler en plaisantant et en riant des victimes qui périssoient chaque jour sur l'échaffaud; heureusement il n'a pas tardé à les y suivre. On avoit soin de répandre *gratuitement* ses feuilles dans nos armées; mais nos freres d'armes les ont toujours eues en horreur, car ils n'aimoient pas les partisans des massacres, et ne savoient que se battre loyalement. *Malheur à l'homme*, disoit BUZOT, l'un des députés proscrits après le 31 Mai, *malheur à la nation qui ne prononce pas une sentence de mort en tremblant.*

Voilà, Patriotes mes amis, un petit abrégé de la grande série des forfaits par lesquels on a lassé votre patience, et qui vous ont réveillé de l'assoupissement dans lequel vous aviez été plongés par les flatteries et les bassesses de tous nos derniers despotes. Les Jacobins ont tremblé, lorsqu'ils ont vu la chûte du tyran au 9 Thermidor; ils savoient que leur regne ne pouvoit plus être de longue durée; en vain se sont-ils agité, en vain ont-ils tenté de soustraire les chefs de leur bande à la vengeance nationale, tous leurs efforts ont

été inutiles, ils se sont eux-mêmes trahis, et le peuple les a terrassé. Nous devons bénir le jour où cette troupe d'assassins à bonnets rouges fut dispersée par le peuple de Paris, où on ne vit plus à côté de la Représentation nationale les amis du désordre et de l'anarchie. Avec eux s'éclipsa la mémoire de cet homme qui, pendant sa vie, attenta constamment aux droits du peuple, prêcha le pillage, encouragea les massacres, de *Jean Paul MARAT*, patron des égorgeurs, dont les principes firent couler des flots de sang, et dont le nom ne peut être prononcé qu'avec des frissonnemens d'horreur.

(3) O vertueuse *CORDAY!* tu péris sur l'échafaud, pour avoir poignardé un tyran, mais tu vécus toujours chere dans la mémoire de tous les bons

---

(3) *Voilà ce que j'ai dit et même imprimé il y a deux ans. Des personnes amies de ma tranquillité ont cru devoir en empêcher la publication : j'ai écouté les conseils sages des citoyens plus instruits et plus expérimentés que moi ; ils savoient que si je disois la vérité, elle ne pourroit plaire au parti alors dominant. J'aurois été victime, à la fleur de mon âge, de la barbarie de nos persécuteurs, je dois par conséquent la vie à mes amis qui ont bien voulu me donner des conseils.*

Français. Nouvelle *Épicharis*, (4) toi qui conspiras pour le bonheur de ton pays et qui eus le courage de te sacrifier pour lui, tu resterois oubliée! non, la postérité t'a jugée, comme tu l'as prédit avant ta mort; ton nom doit être inscrit à côté de ceux de *Brutus* de *Guillaume Tell*, et la France, comme Rome et la Suisse, aura à s'honorer d'avoir vu naître dans son sein une héroïne vengeresse de l'humanité outragée.

En vain voudrions-nous effacer de notre mémoire les peines que nous avons éprouvées pendant la tyrannie des dictateurs : un tel souhait est impossible à accomplir ; la plaie qui nous est faite est trop profonde et encore trop nouvelle ; en la fermant trop tôt, nous risquerions de la r'ouvrir, le bonheur de notre patrie pourra seul la fermer ; la paix qu'on s'occupe de nous procurer, étant établie sur des bases de justice, en faisant notre triomphe, anéantira les espérances de ceux qui, ne pouvant vivre heureux que par le malheur de leurs concitoyens, ont jusqu'ici cherché tous les

(4) *EPICHARIS, illustre Romaine, conspira la mort du feroce Néron ; elle périt sur l'échaffaud, victime de son énergie : sa mémoire est immortelle. Charlotte CORDAY peut lui être comparée ; elle assassina Marat qui étoit un tyran plus cruel que Néron : la mort d'un tyran est un bonheur pour le peuple. Ceux ou celles qui ont le courage de la lui donner, ont bien mérité de l'humanité.*

moyens de perpétuer la guerre au dehors, afin de pouvoir la continuer au dedans. Nous n'entendrons plus dans nos assemblées les cris de ces hommes qui, bons pour faire la guerre à table, ou au coin du feu, ou dans une tribune, disoient avec gravité : *point de paix, point de paix que tous les rois ne soient détrônés*, comme s'il nous appartenoit de dicter aux autres nations les loix de leur gouvernement. Avant de nous mêler des affaires d'autrui, ayons soin de bien régler les nôtres; une opinion contraire ne peut être que celle d'un malveillant, d'un contre-révolutionnaire ou d'un ignorant; dans ce dernier cas, on doit se taire, et ne pas chercher à faire prévaloir un sentiment ridicule et même dangereux. La République Romaine ne vit sa destruction que par les suites de son orgueil et de son ambition; elle vouloit, comme nos *criailleurs* modernes, asservir tout le globe sous les loix de son gouvernement; elle fit tant, qu'elle perdit et sa liberté et son territoire : il n'en reste plus que ce que nous en rapportent les historiens.

Surveillons les donc, chers concitoyens, ces méchans qui ne peuvent avoir l'espérance de regner que dans le trouble : ayons le courage de les démasquer et de dévoiler toutes leurs turpitudes. Gardons-nous bien de rallentir notre zele, bientôt nous serions écrasés. Si quelques-uns d'entre nous sont encore opprimés, qu'ils ne croyent pas qu'ils nous soient indifférents : un jour viendra, et il n'est pas éloi-

gné, où leurs persécuteurs seront confondus. Renouons plus que jamais les liens de la fraternité, que tous les bons citoyens ne forment plus qu'une même famille, leur union fera le désespoir des mauvais. Chaque jour nos représentans se distinguent par leurs actes de justice et d'humanité ; les familles malheureuses trouvent en eux des peres, des amis, des consolateurs ; ils sont secondés par les braves Parisiens qui ne répondent qu'en redoublant de zèle pour le triomphe de la vertu, aux calomnies atroces de leurs derniers oppresseurs, qui voudroient nous persuader que les habitans de cette grande commune cherchent tous les moyens d'opérer la contre-révolution.

Hommes pervers! quel est donc leur crime? pourquoi êtes-vous tant acharnés à les calomnier? vous les accusez de vouloir rétablir le despotisme, et tous les jours ils offrent des preuves du contraire, en protégeant de plus en plus les travaux de nos représentans. Vous les accusez d'attenter à la liberté et d'en proscrire les signes! c'est ici que je vous attends et que je veux vous confondre. Qu'appellez-vous *Liberté*? croyez-vous qu'elle soit l'autorisation des meurtres, du pillage et de tous les excès par lesquels vous vous êtes signalés? non, la liberté est l'obéissance aux loix, la protection au commerce, aux arts, à la vertu, la haine de la tyrannie, l'horreur de l'effusion du sang, la résistance à l'oppression, et voilà ce que vous n'avez jamais ni pra-

tiqué ni connu. Ils en proscrivent les signes, dites-vous; mais quels sont, je vous le demande, les signes de la liberté? j'en distingue de deux sortes, les uns sont intérieurs, les autres extérieurs; les premiers sont, l'amour des loix, l'union, la paix, la concorde: ce ne sont pas là ceux que vous choisissez. Quant aux seconds, je ne connois que ceux qui réunissent tous les citoyens, et non pas ceux qui n'appartiennent qu'à une certaine classe. Vous faites un crime aux citoyens de Paris, d'avoir proscrit le *bonnet rouge*, que vous appellez *signe de la liberté*. Eh bien, moi, je le nomme *signe de la tyrannie*. C'est avec ce bonnet que nos bourreaux ont commis tous leurs crimes, ont versé le sang de nos frères. C'est ce bonnet qui nous rappelle tous nos malheurs, et s'il est proscrit, c'est parce qu'il doit l'être. Je ne connois aucun décret qui ordonne de l'exposer publiquement et de le regarder comme le signe de la liberté: s'il en existoit un, la Convention n'auroit pas manqué d'en ordonner l'exécution, lorsqu'il a été renversé sous ses yeux, et pour lors, le devoir de tous les bons citoyens seroit de se réunir et de lui en demander l'abolition.

Que j'entende dans des clubs, fils ou frères de Jacobins, les vociférations de quelques fous, traiter de *contre-révolutionnaire*, un citoyen qui aura manifesté publiquement sa haine pour ce bonnet qui fut celui de tous les scélérats qui ont désolé la Ré-

publique naissante, je n'en suis pas du tout surpris; mais ce qui m'étonne et ce qui m'afflige, c'est d'entendre des autorités constituées, des magistrats créés depuis l'établissement du règne de la justice, qualifier de ce titre odieux et persécuter les meilleurs citoyens. S'ils ne sont qu'égarés, combien n'auront-ils pas à gémir lorsqu'ils reconnoîtront leur erreur! ils se reprocheront continuellement d'avoir opprimé le patriotisme et l'innocence, et ils chercheront tous les moyens convenables de reparer leur faute : si au contraire, ces magistrats sont sincérement amis du régime de terreur, s'ils regrettent le regne de cette nuée de tyrans dont le plaisir étoit de voir des familles malheureuses, je les regarde comme indignes de gérer leurs fonctions et sujets à la surveillance de tous les bons citoyens.

Peuple Français, l'expérience t'en a plus appris que tous les discours ; six années de révolutions ont dû te convaincre des dangers auxquels on s'expose en idolâtrant les hommes. L'idolâtrie ne convient qu'aux esclaves ; elle est la mere de l'orgueil pour ceux à qui on rend de tels hommages, l'orgueil les corrompt, leurs passions n'ont plus de frein, et souvent ils deviennent cruels et barbares. Lorsqu'un citoyen a le bonheur d'être utile à son pays, il est assez payé d'avoir rempli une aussi glorieuse tâche ; ses concitoyens peuvent et doivent même l'estimer : l'ingratitude ou l'indiffé-

rence seroient un grand défaut pour un peuple, mais l'idolatrie en seroit un plus grand encore.

Telle est mon opinion, et je crois qu'elle s'accorde avec celle des personnes sensées et amies du bonheur public. Un axiôme en politique est que, sans vertu point de liberté, sans des loix sages point de république. Une république est un gouvernement où l'autorité réside entre les mains de la nation, dans la personne de ses représentans. Lorsque ses représentans sont attaqués, on attaque toute la république et tous les bons citoyens doivent mourir en les défendant plutôt que de souffrir qu'on y porte atteinte. Si des représentans infideles se rendent coupables de trahisons ou de vexations sur le peuple, la loi qui est la même pour tous, doit sévir contre eux avec la plus grande rigueur: l'indulgence en pareil cas est un crime.

C'est à vous, dignes représentans, à vous les héros du 9 thermidor, à vous qui avez essuyé nos larmes, à vous qui vous faites bénir chaque jour par vos actes de justice et d'humanité, d'achever notre bonheur; tout le peuple a mis sa confiance en vous, et vous y répondrez. Déjà vous avez commencé à rétablir notre commerce, presque totalement détruit par la loi impraticable et tyrannique du *maximum*; vous avez par vos décrets énergiques du 12 germinal, encore une fois sauvé la patrie, en déjouant la conspiration des mandataires infidèles que vous aviez dans votre sein, qui entravoient vos délibérations;